

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/06/2021

Dossier complet le :

08/06/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0180

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de la Place Roubaud et de ses abords

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Cannes

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Lisnard David, Maire de Cannes

RCS / SIRET

2 1 0 6 0 0 2 9 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41° a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking souterrain d'une capacité de 282 places au niveau de la place Roubaud dans le quartier de La Bocca à Cannes

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La ville de Cannes souhaite supprimer la Poste et les aires de stationnement présentes sur la Place Roubaud afin de construire des locaux administratifs incluant une nouvelle Poste, une Halle de marché, des espaces verts et un parking souterrain de trois niveaux. Les accès des piétons pour entrer dans le parking se feront au niveau de la structure composée des locaux administratifs et de la Halle de marché. L'accès des véhicules se fera au nord du projet.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs principaux du projet sont de requalifier la Place Roubaud et de garder les services qui étaient déjà présents comme la Poste, la Halle de marché et les aires de stationnement. Avant la première phase de travaux, les parkings présents sur la place Roubaud pouvaient accueillir 243 places dont 190 voitures sur un premier parking payant et 53 voitures sur une aire de stationnement en zone bleue. Pour pouvoir créer une place principalement pour les piétons et avoir une offre de stationnement pour les riverains et les services présents sur la place, le parking est donc construit en sous-sol sur trois niveaux. Le nombre de place prévu pour le parking souterrain est de 282 places.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du parking souterrain se déroulera en trois grandes étapes. La première étape d'une durée de 9 semaines consistera à réaliser les murs du parking à l'aide de la méthode des parois moulées. Cette étape sera réalisée entre le 2 mai 2022 et le 4 juillet 2022. L'étape suivante sera le terrassement et elle durera 6 semaines entre le 4 juillet 2022 et le 15 août 2022. Enfin, les travaux se termineront par la réalisation des trois niveaux du parking en 19 semaines. Cette étape se déroulera entre le 15 août 2022 et le 26 décembre 2022.

La réalisation du parking comprendra la construction d'une ventilation pour extraire les polluants, d'un moyen d'assèchement adéquat et la réalisation de mur étanche pour éviter l'infiltration d'eau dans l'ouvrage.

Un bâtiment sera construit par la suite sur le parking souterrain et intégrera des locaux administratifs et une Halle de marché. La période pour la construction du bâtiment sera comprise entre le 26 décembre 2022 et le 3 juillet 2023 et la phase de travaux aura une durée totale de 27 semaines. La démolition de l'ancienne Poste se fera uniquement après la mise en fonctionnement de la nouvelle.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le parking sera utilisé par les riverains pour qu'ils puissent garer leur voiture la nuit. En journée, le parking servira pour les personnes se rendant au marché ou utilisant les services des locaux administratifs (police, poste, office de tourisme et mairie annexe). Le parking servira également aux commerçants du marché alimentaire et non alimentaire. Les 282 places de parking prévues comprennent 41 places pour les véhicules municipaux et les véhicules des salariés. Le parking intègre aussi 14 places pour deux-roues motorisés de la police de l'Environnement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau et à un diagnostic de vulnérabilité imposé par le PPRi de Cannes.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du parking souterrain :	9 062 m <sup>2</sup>
Emprise totale du projet :	14 616 m <sup>2</sup>
Longueur du parking (direction NS) :	53,9 m
Largeur du parking (direction EO) :	52,37 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place Roubaud  
  
Commune de Cannes, quartier de La Bocca

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6 ° 5 8 ' 3 8 " E Lat. 4 3 ° 3 3 ' 0 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la commune de Cannes
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Cannes est soumise à un plan de prévention du bruit qui prend en compte la voie ferrée littorale et le réseau autoroutier A8/A500.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la commune de Cannes, un plan de prévention du risque inondation a été prescrit le 5 décembre 2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur un site inscrit qui est la bande côtière de Nice à Théoule-sur-Mer.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les trois sites Natura 2000 les plus proches se situent dans un rayon de 10 km autour du projet et sont des directives habitats. Le site « Baie et cap d'Antibes - îles de Lerins » est le site le plus proche et se trouve à plus de 4 km du projet. Les deux autres, « Esterel » et « Gorges de la Siagne », sont à plus de 7 km de la zone d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche du projet est la Butte de Saint-Cassien qui se trouve à environ 1700 m à l'ouest.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est nécessaire de procéder à un rabattement de nappe pour la réalisation du parking souterrain. Ce dernier se situera au centre de la zone d'étude et son emprise au sol sera d'environ 2 820 m <sup>2</sup> , soit environ 20 % de la surface totale du projet.  Un prélèvement aura donc lieu lors des travaux, il se fera dans le sol de la zone de projet au niveau du futur parking souterrain.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du parking souterrain de trois niveaux aura un impact sur la masse d'eau affleurante référencée par le code FRDG386. Néanmoins, cette modification est faible par rapport à la superficie de la masse d'eau qui est de 32,91 km <sup>2</sup> .
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition de la Poste, la suppression des aires de stationnement existantes et le terrassement pour la réalisation du parking souterrain seront à l'origine de l'évacuation de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux liés à la réalisation des travaux (béton pour les parois moulés, etc).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend en compte les mesures imposées par le PPRI. Le projet ne devrait pas augmenter le bruit car des mesures seront mises en oeuvre pour minimiser l'impact sonore du projet sur son environnement.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve majoritairement en aléa faible à modéré pour le risque inondation excepté certaines rues du projet reprises en aléa fort selon le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la ville de Cannes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking est réalisé pour que les personnes qui souhaitent aller au marché ou utiliser les services des différents locaux administratifs puissent stationner facilement. Le parking est aussi utilisé par les riverains pour qu'ils puissent garer leur voiture la nuit. En situation existante, le projet était occupé par des aires de stationnement. Le nouveau parking permettra aux conducteurs de trouver une place plus facilement dans le centre de la Bocca grâce à une offre de stationnement plus importante.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le voisinage sera impacté par le bruit occasionné lors de la phase de travaux, il s'arrêtera à la fin de cette dernière. En phase d'exploitation, les événements prévus dans la salle des mariages n'auront pas d'impact sur le voisinage car toutes les mesures ont été prises pour diminuer le bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe sur un ancien étang. Les eaux prélevées dans le sous-sol ont une odeur forte.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des vibrations seront causées lors de la phase des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les différents aménagements ouverts (square urbain, boulodrome, etc) seront éclairés la nuit pour une question de sécurité. De plus, les bâtiments seront mis en lumière la nuit.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking sera ventilé afin d'éliminer les gaz des pots d'échappement et ces derniers seront rejetés dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales sont rejetées de manière gravitaire et elles finissent dans le vallon de la Roquebillière et le vallon du Devens. La réalisation de bassins de rétention est envisagée afin de compenser l'imperméabilisation des sols.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées rejoindront directement le réseau des eaux usées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La démolition de la poste, la suppression des aires de stationnement existants et le terrassement pour la réalisation du parking souterrain causeront l'évacuation de matériaux.</p> <p>Les produits issus de ces opérations seront évacués vers des décharges et centres de tri agréés.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le but du projet est de requalifier la Place Roubaud. La suppression des aires de stationnement et de l'ancienne poste va permettre de redonner l'espace aux piétons avec la création d'un square urbain, d'une aire de jeux pour enfant et d'une grande Halle de marché. La conception des locaux administratif et de la Halle de marché sera en accord avec l'architecture du boulo-drome couvert. L'aménagement du projet permettra de donner une plus-value paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de modifications importantes sur les activités humaines. On retrouve avant et après le projet une Poste, une Halle de Marché et des aires de stationnement. Néanmoins, le projet permet d'ajouter des services sur la place (salle de mariage, mairie annexe, restaurant, police et office de tourisme) et offre de nouveaux espaces ouverts pour les piétons (aire de jeux, espaces verts, etc).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'aménagement de la Place Roubaud s'intègre dans un grand projet de modernisation du centre de la Bocca qui se déroule en deux phases. La première phase a été achevée en 2020 et elle intègre l'aménagement de l'avenue Tonner et du sud de la place Paul Roubaud.

Ce grand projet a pour but d'améliorer la qualité de la ville au niveau de l'accessibilité, de l'attractivité et de la requalification des espaces publics.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'effet négatif notable du projet est la pollution de l'air dans l'enceinte du parking souterrain causée par les gaz des pots d'échappement. Afin d'éviter les risques sur la santé humaine, des ventilations seront réalisées pour renouveler l'air dans le parking.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se trouve dans le centre urbain du quartier de la Bocca à Cannes, le projet n'engendrera aucune détérioration d'un quelconque milieu naturel. De plus, les 282 places de stationnement dans le parking souterrain permettent de compenser la perte des 243 places présentes précédemment sur la place et de requalifier la Place Roubaud. Ces places sont destinées au riverains et aux services présents sur la place. Le nouveau parking permettra aux conducteurs de trouver une place plus facilement dans le centre de la Bocca grâce à une offre de stationnement plus importante en désencombrant le centre-ville. A ce titre, le projet devrait ainsi être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cannes

le, 07/06/2021

Signature

